

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 17 novembre 2020, à 19 h 30, via la plateforme Teams, à laquelle il y a quorum sous la présidence de madame Magali Émond, présidente.

Membres présents :

Madame Magali Émond, membre parent district 1
Madame Marie-Lyne Cayouette, membre parent district 2 (arrivée à 19 h 41)
Monsieur Jean-François Lévesque, membre parent district 3
Madame Valérie Beaulieu, membre parent district 4
Monsieur Claude Beaulieu, membre parent district 5

Monsieur Guy Dumont, membre de la communauté
Monsieur Jonathan Lord, membre de la communauté
Madame Karine Malenfant, membre de la communauté
Madame Julie Martin, membre de la communauté
Madame Martine Riou, membre de la communauté

Monsieur Mario Richard, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Madame Valérie Potvin, directrice d'établissement, École La Croisée
Monsieur Denis Bastille, enseignant
Madame Martine Paradis, professionnelle non enseignant
Madame Nadine St-Onge, employée de soutien
Madame Caroline Dufour, directrice des Services éducatifs jeunes (sans droit de vote)
Madame Geneviève Soucy, secrétaire générale et directrice du Service des communications (sans droit de vote)
Monsieur Antoine Déry, directeur général (sans droit de vote)

Invités :

Claudel Gamache, directeur du Service des ressources financières
Carolyne Thériault, CPA auditrice indépendante de Malette, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés

Présence du public :

Selon les inscriptions reçues 24 heures avant la rencontre, deux personnes assistent, sans droit de parole, à celle-ci, soit : Édith Deschênes et Édith Samson.

1. MOT DE BIENVENUE

La présidente souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 H 30)

La réunion est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de madame Magali Émond, présidente. Madame Geneviève Soucy, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire de la réunion. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

3. CA 2020-11-0008 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Valérie Beaulieu **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté, sous réserve du report du point 12 au 8 décembre 2020 :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Parole du public
5. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 20 octobre 2020
6. Suivis au procès-verbal
7. Informations de la direction générale
 - 7.1 Enjeux stratégiques
 - 7.2 Décisions du directeur général février à juin 2020
 - 7.3 Décisions du directeur général juillet à octobre 2020
 - 7.4 Réorganisation du Service des ressources humaines
 - 7.5 Présentation des projets immobiliers 2020-2021
8. Présentation et dépôt des états financiers 2019-2020
9. Surplus réservés au 30 juin 2020
10. Transport du midi 2020-2021
11. Désignation des membres au comité des ressources humaines – Ajout d'un membre
12. *Sujet reporté au 8 décembre 2020*
13. Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2020-2021 – Amendement
14. Questions diverses
15. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a aucune intervention du public lors de cette rencontre.

5. CA 2020-11-0009 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2020

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Karine Malenfant et secondé par Denis Bastille **D'ADOPTER** le procès-verbal du 20 octobre 2020 tel que présenté, sous réserve du changement suivant :

- Mettre le terme « professionnel non enseignant » au féminin dans la liste des membres présents.

Adoptée à l'unanimité.

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal lors de cette rencontre.

7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 ENJEUX STRATÉGIQUES

Le directeur général présente les principaux enjeux stratégiques pour l'année scolaire 2020-2021.

7.2 DÉCISIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FÉVRIER À JUIN 2020

Le directeur général présente un tableau récapitulatif des décisions qu'il a prises de février à juin 2020. Il explique que celles-ci ont été entérinées par le comité-conseil le 11 juin 2020.

7.3 CA 2020-11-0010 DÉCISIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE JUILLET À OCTOBRE 2020

Le directeur général présente un tableau récapitulatif des décisions qu'il a prises de juillet à octobre 2020.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Jean-François Lévesque et secondé par Claude Beaulieu :

QUE le conseil d'administration approuve l'ensemble des décisions prises par le directeur général de juillet à octobre 2020, en conformité avec la délégation de fonctions et pouvoirs;

QUE cette délégation soit analysée en cours d'année par le comité de gouvernance et d'éthique et que celui-ci rende compte au conseil d'administration à la fin de l'année des résultats de son analyse.

Adoptée à l'unanimité.

7.4 RÉORGANISATION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Le directeur général explique que considérant les données du planificateur de relève, les nombreux départs à la retraite prévus d'ici 2023 et la pénurie de personnel amplifiée par le contexte pandémique, un consultant a été mandaté pour faire une analyse du Service des ressources humaines.

Le consultant a rencontré tous les employés, produit un rapport et proposé une réorganisation du service qui est rendue nécessaire afin d'assurer la stabilité des opérations et le maintien d'une expertise en gestion des ressources humaines, tant pour la dotation que pour le traitement de la paie.

Conséquemment, un poste de coordonnateur vacant a été affiché et pourvu à l'interne. Ce mouvement a libéré un poste-cadre d'agent d'administration qui sera laissé vacant jusqu'à la fin de la présente année scolaire. Ce poste sera remplacé par un poste de technicien en administration. De plus, deux postes d'agents de bureau, classe 1, ont été affichés et seront ajoutés de façon permanente à la structure du service.

7.5 PRÉSENTATION DES PROJETS IMMOBILIERS 2020-2021

Le directeur général présente la liste des projets immobiliers qui sont prévus au courant de l'année 2020-2021. Ces projets ont été présentés au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans différentes mesures budgétaires. Ils seront ramenés au conseil d'administration en temps et lieu pour adoption.

8. CA 2020-11-0011 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

Personne invitée : M^{me} Carolyne Thériault, CPA auditrice indépendante de Malette, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés.

M^{me} Thériault présente le rapport de l'auditeur indépendant et l'état financier résumé du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup au 30 juin 2020.

Le rapport de l'auditeur indépendant et l'état financier au 30 juin 2020 doivent être transmis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CONSIDÉRANT la présentation faite et les documents soumis;

IL EST PROPOSÉ par Denis Bastille :

DE prendre acte du dépôt du rapport de l'auditeur indépendant et l'état financier résumé du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup au 30 juin 2020 et;

DE la transmission desdits documents au ministère.

Adoptée à l'unanimité.

9. CA 2020-10-0012 SURPLUS RÉSERVÉS AU 30 JUIN 2020

CONSIDÉRANT QUE conformément aux exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un centre de services scolaire doit déterminer les sommes qu'elle entend réserver de son surplus cumulé au 30 juin à des fins spécifiques pour des années subséquentes;

CONSIDÉRANT QUE ces sommes sont établies et présentées au rapport de la situation financière du 30 juin 2020;

IL EST PROPOSÉ par Guy Dumont :

QU'un montant de 4 107 210 \$ du surplus cumulé au 30 juin 2020 soit transféré au surplus réservé pour des dépenses de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité.

10. CA 2020-11-0013 TRANSPORT DU MIDI 2020-2021

CONSIDÉRANT QUE, selon l'article 292 de la *Loi sur l'instruction publique*, le centre de services scolaire peut organiser ce service aux conditions financières qu'il détermine, dont celle de viser l'autofinancement du service;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services scolaire n'a pas l'obligation d'offrir un service de transport du midi;

CONSIDÉRANT les encadrements prévus à la *Loi sur l'instruction publique*, la politique du transport scolaire du centre de services scolaire et la procédure en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le tarif pour ce service a été fixé à 280 \$ par élève ou 400 \$ par famille, pour l'année scolaire 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE le maintien de ces tarifs ne permet pas d'atteindre l'équilibre budgétaire du service en 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif du transport recommande une augmentation de 70 \$ par élève et de 100 \$ par famille, soit un tarif de 350 \$ par élève et de 500 \$ par famille, et qu'un montant relié aux coûts de désinfection dû au contexte pandémique soit ajouté pour compenser les frais;

CONSIDÉRANT QUE pour les circuits abolis, une place sera disponible pour chaque enfant touché, et ce, dans le service de garde de son école;

CONSIDÉRANT QUE certains parcours de transport du midi engendrent des frais importants puisque certains comptent moins de dix élèves ou que de longues distances sont à parcourir;

IL EST PROPOSÉ par Denis Bastille :

QUE la tarification annuelle pour le service du transport scolaire du midi soit fixée à 350 \$ par élève et 500 \$ par famille, et ce, rétroactivement au début de l'année scolaire 2020-2021;

QUE soit évaluée la pertinence de maintenir les circuits d'autobus de moins de 10 élèves;

QUE, dans l'éventualité d'une abolition de certains circuits ou extrémités de circuits, une alternative soit offerte aux parents via le service de garde de leur école;

QUE ces circuits soient abolis au retour de la période des fêtes, soit en janvier 2021;

QU'UN montant relié aux coûts de désinfection soit ajouté pour couvrir les frais dès qu'ils seront connus, et ce, rétroactivement au début de l'année scolaire 2020-2021;

QUE des modalités de paiement soient offertes aux parents;

QU'EN mars 2021, un début de consultation élargie se fasse via le comité consultatif du transport, des représentants du comité de parents et des membres de la communauté pour la redéfinition du service pour l'année scolaire 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité.

11. CA 2020-11-0014 DÉSIGNATION DES MEMBRES AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES – AJOUT D'UN MEMBRE

Conformément à la loi, le conseil d'administration doit instituer les cinq (5) comités suivants :

- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité de vérification;
- Comité des ressources humaines;
- Comité de révision d'une décision;
- Comité consultatif du transport.

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci ont été formés lors de la rencontre du conseil d'administration du 20 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE deux personnes ont été nommées au comité des ressources humaines, mais que le souhait était trois;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est résolu à l'unanimité :

DE laisser un siège vacant pour une troisième personne étant donné qu'il n'y a aucune proposition.

Adoptée à l'unanimité.

13. CA 2020-11-0015 CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2020-2021 – AMENDEMENT

CONSIDÉRANT le décret ministériel #1128-2020, lequel ajoute trois journées pédagogiques additionnelles au calendrier scolaire 2020-2021;

CONSIDÉRANT la consultation des équipes-écoles en cours;

CONSIDÉRANT QUE les choix des 14 décembre, 15 janvier et 1^{er} avril font l'objet d'une consultation élargie auprès des instances syndicales, des conseils d'établissement et du comité de parents;

CONSIDÉRANT le désir d'informer les parents le plus rapidement possible;

CONSIDÉRANT QUE la prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 8 décembre;

IL EST PROPOSÉ par Valérie Beaulieu :

D'AUTORISER le directeur général à adopter les modifications au calendrier scolaire 2020-2021, en respect du décret ministériel #1128-2020, dès que les consultations seront terminées.

Adoptée à l'unanimité.

14. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune question lors de cette séance.

15. CA 2020-11-0016 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 21 H 26)

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Claude Beaulieu :

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire générale,

La présidente,

Geneviève Soucy

Magali Émond